

Image not found or type unknown



Pension compensatoire

Par **Ludi14**, le **03/01/2020 à 09:43**

Bonjour
Mon ex mari a été condamné à payer une pension compensatoire en mars 2018 après un 1er jugement.
Il a fait appel et la cour d appel a confirmé paiement en décembre 2019
Est ce qu il y a un effet rétroactif en 2018 où doit il commencer à payer ?
Merci